



Substances perfluoroalkylées (PFAS) dans les aliments

Les perfluoroalkyles (PFAS) sont un groupe de plusieurs milliers de substances qui ont été utilisées dans de nombreuses applications industrielles depuis des décennies et dont le résidu s'est maintenant répandu dans l'environnement de manière ubiquitaire.

Tous ces composés ont en commun d'être difficilement biodégradables et sont donc considérés comme persistants. Ils se retrouvent dans nos aliments par bioaccumulation dans les chaînes alimentaires, mais aussi par le biais des matériaux d'emballage et de contact.

Entre-temps, il a été scientifiquement prouvé que l'accumulation de PFAS dans l'organisme humain et animal peut également entraîner des dommages pour la santé. Les maladies du foie et les effets négatifs sur le système immunitaire sont particulièrement critiques.

Pour les aliments particulièrement critiques (poissons, crustacés et coquillages, viandes et abats, oeufs), la Commission européenne a fixé des limites maximales admissibles.

Pour les quatre composés les plus importants (PFOS, PFOA, PFNA, PFHxS) (règlement (UE) n° 2022/2388). Ceux-ci ont été repris en 2023 dans l'annexe du règlement sur les contaminants et se désormais dans le nouveau règlement sur les contaminants (UE) n° 2023/915.

Outre ces limites maximales, une recommandation de surveillance de l'UE a été adoptée pour d'autres aliments afin d'évaluer l'exposition à ces aliments (recommandation (UE) n° 2022/1431 de la Commission). A cet effet, 18 autres PFAS sont analysés ainsi que six composés émergents. En outre, des valeurs indicatives ont été fixées pour les fruits, les légumes, les champignons sauvages, le lait et les aliments pour bébés destinés aux nourrissons et aux enfants en bas âge, à partir desquelles l'origine de la contamination devrait être examinée.



Paquets d'analyses des laboratoires AGROLAB

Paquet	Nom	Limite de détermination [µg/kg]	Périmètre d'analyse
AGROLAB LUFA GmbH			
13909	Substances perfluoroalkyles (PFAS) - Denrées alimentaires & aliments pour animaux	0,1	PFOS, PFOA, PFNA, PFHxS (quatre composés avec des teneurs maximales dans les denrées alimentaires)
14910	Substances perfluoroalkylées (PFAS) Lait et produits laitiers	0,01-0,02	PFOS, PFOA, PFNA, PFHxS (quatre composés pour tester les valeurs indicatives pour le lait et les produits laitiers)
13910	Substances perfluoroalkyles (PFAS) - Huile de poisson et autres huiles	0,25	PFOS, PFOA, PFNA, PFHxS (quatre composés pour le suivi dans les graisses et les huiles)
13954	Substances perfluoroalkyles (PFAS) - Recommandation (UE) n° 2022/1431 (denrées alimentaires)	0,1-0,25	24 des 28 composés des recommandations de surveillance de l'UE
13955	Substances perfluoroalkyles (PFAS) - Recommandation (UE) n° 2022/1431 (huiles & graisses)	0,25	24 des 28 composés des recommandations de surveillance de l'UE
AGROLAB Dr. Verwey B.V.			
524220	Substances perfluoroalkyles (PFAS) - Règlement (UE) n° 2023/915	0,01	PFOS, PFOA, PFNA, PFHxS (quatre composés avec des teneurs maximales dans les denrées alimentaires)
524230	Substances perfluoroalkyles (PFAS) - Recommandation (UE) n° 2022/1431	0,01-0,1	27 des 28 composés des recommandations de surveillance de l'UE
524221	Substances perfluoroalkylées (PFAS) - WAC - BE/FR Recommandation	0,01-0,1	gamme complète du WAC-IV/A/025 (42 composés) ; méthode issue de l'analyse de l'eau validée pour les denrées alimentaires et les aliments pour animaux

Le groupe AGROLAB vous propose des méthodes LC-MS/MS robustes et efficaces sur deux sites. Le site AGROLAB LUFA GmbH à Kiel est accrédité pour toutes les matrices mentionnées avec une teneur maximale. De plus, nous y analysons également, dans le cadre d'une accréditation, les huiles de poisson et autres huiles afin de détecter une éventuelle contamination par les PFAS.

Pour les autres substances PFAS dans le cadre de la recommandation de surveillance de l'UE, nous proposons également des méthodes avec une limite de quantification plus basse.

Toutes les informations sont fournies sans garantie. Ce document a été rédigé par AGROLAB GROUP avec le plus grand soin. Nous déclinons toutefois toute responsabilité.



Contact

Pour toute question ou explication, veuillez vous adresser directement à votre représentant régional. Vous trouverez votre interlocuteur compétent sur www.agrolab.de dans notre localisateur de contacts. Votre collaborateur commercial personnel vous conseillera volontiers et vous soumettra une offre adaptée à vos besoins.

+ Votre plus notre savoir-faire

- + Notre service clientèle au laboratoire vous apporte un soutien individuel pour toutes les questions relatives à votre commande et à votre produit.
- + Grâce à notre longue expérience dans le domaine de l'analyse des denrées alimentaires et des aliments pour animaux, nous sommes en mesure de répondre à vos questions et à vos demandes d'analyses difficiles et de vous proposer des solutions compétentes et personnalisées.
- + Pour toute question concernant les prix, les services et la logistique des échantillons, votre interlocuteur régional vous aidera.
- + Des méthodes d'analyse à la pointe du progrès de la technique
- + Nos méthodes internes (LC-MS/MS) sont conformes au règlement d'application (UE) n° 2022/1428 portant fixation des modes de prélèvement d'échantillons et des méthodes d'analyse pour le contrôle des